

Cadre audiovisuel à l'heure numérique : pourquoi l'échéance du 30 juin ne sera pas tenue

L'échéance du 30 juin que le Gouvernement s'était donnée pour boucler les textes centraux de sa réforme de l'audiovisuel à l'ère numérique ne sera pas tenue, s'agissant du décret TNT et de la chronologie des médias en tout cas..

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter